

Rapport de situation de la normalisation

Ameublement

Progress statement on standardization

Furniture



Janvier 2026

Avec le soutien du

CODIFAB
Développement des Industries Françaises
de l'Ameublement et du Bois

1	Introduction	4
2	Préambule	5
3	Enjeux du secteur	6
4	Situation européenne	7
4.1	Situation des différents groupes de travail du CEN/TC 207 ameublement	7
4.1.1	WG1 (exigences pour le mobilier à usage domestique)	7
4.1.2	WG2 (Mobilier de puériculture et pour enfants)	9
4.1.3	WG3 (Mobilier de bureau)	10
4.1.4	WG4 (Mobilier d'extérieur)	10
4.1.5	WG5 (Mobilier d'extérieur)	11
4.1.6	WG6 (Mobilier scolaire)	11
4.1.7	WG7 (Finition en ameublement)	12
4.1.8	WG8 (Quincaillerie en ameublement)	13
4.1.9	WG9 (Méthodes d'essai en ameublement)	13
4.1.10	WG10 (Circularité en ameublement)	14
4.2	Actions 2025 du CEN/TC 207	16
5	Situation française	17
5.1	Commission AF 004 – Mobilier de bureau	17
5.2	Commission AF 014 – Finitions en ameublement	17
5.3	Commission AF 019 – Mobilier d'extérieur	17
5.4	Commission AF 020 – Mobilier scolaire	18
5.5	Commission AF 021 – Mobilier scolaire	18
5.6	Commission AF 036 – Tableaux et surface d'affichage	18
5.7	Commission AF 041 – Cercueils	18
5.8	Commission AF 043 – Ameublement général	19
5.9	Commission AF 048 – Mobilier domestique	19
5.10	Commission AF 049 – Lits - matelas	19
5.11	Commission AF 059 – Mobilier de collectivité	19
5.12	Commission AF 060 – Feu en ameublement	19
5.13	Commission AF 067 – Mobilier technique	20
5.14	Commission AF 078 – Méthodes d'essai en ameublement	20
5.15	Commission AF 085 – Mobilier urbain d'ambiance et de propreté	20
6	Situation internationale ISO/TC 136 Ameublement	20
6.1	Remarques préliminaires	21
6.2	ISO/TC 136 Ameublement	22
6.3	Situation des différents groupes de travail de l'ISO/TC 136 Ameublement	22
6.3.1	WG1 (Sièges _ méthodes d'essai)	22
6.3.2	WG2 (Tables _ méthodes d'essai)	22
6.3.3	WG3 (Rangement _ méthodes d'essai)	22

6.3.4	WG4 (lits _ méthodes d’essai).....	23
6.3.5	WG6 (Children’s and nursery furniture).....	23
6.3.6	WG7 (Matresses – méthodes d’essai).....	24
6.3.7	WG8 (Surface des meubles – méthodes d’essai)	24
6.3.8	Travaux placés directement sous l’égide de l’ISO/TC 136.....	24
6.4	travaux ISO – Mobilier électrique.....	24
6.5	Travaux de l’ISO TC 296 impactant pour l’ISO/TC 136	25
7	Conclusion générale	26
8	Organigramme du CEN/TC 207	27
9	Organigramme du ISO/TC 136	28
10	Liste des normes publiées françaises, européennes et internationales	29
10.1	Normes françaises	29
10.2	Normes internationales	36
11	Travaux en cours	38

1 Introduction

Le Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement (BNBA) a été créé en 1942 à la demande du ministère de l'Agriculture. Il est constitué de cinq permanents qui gèrent un total de près de 600 normes au travers d'une soixantaine de Commissions nationales. Il agit par délégation d'Afnor et fait l'objet d'un agrément ministériel renouvelé tous les quatre ans à l'issue d'un audit du Comité d'Audit et d'Evaluation. Sur la base du dernier rapport d'évaluation, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique a prononcé un renouvellement de cet agrément jusqu'au 31 décembre 2026.

Par ailleurs, afin de garantir son indépendance, le BNBA est directement rattaché au Directeur Général de FCBA.

L'année 2025 a été propice à maintenir la position dominante du BNBA en termes de structures détenues à l'international. Ainsi le BNBA détient-il 19 structures normatives à l'international (3 secrétariats de TC/SC et 16 Working Group).

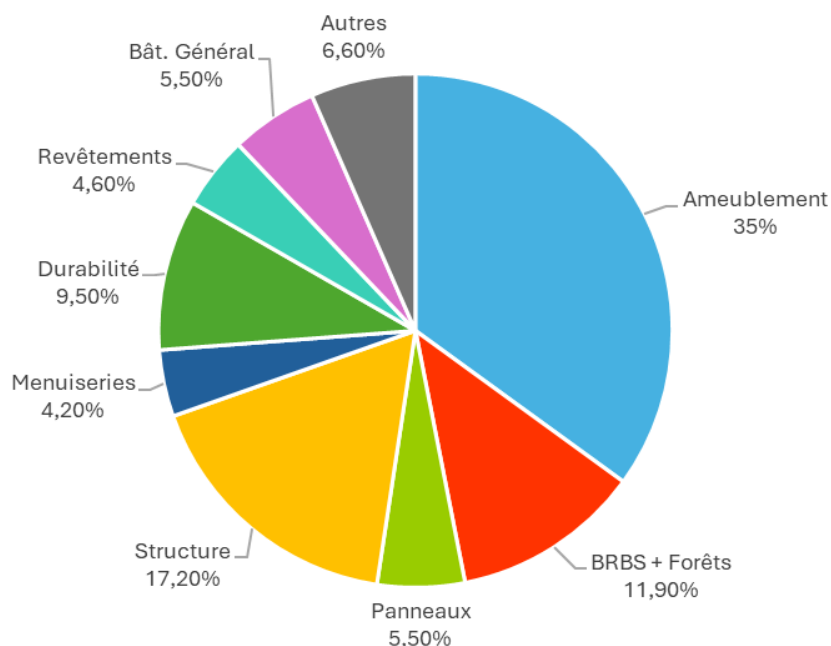
Au cours de l'année, le BNBA a organisé 75 réunions de commissions. Celles-ci se sont réparties en 21 réunions de Commissions françaises et 54 réunions ISO et CEN. L'ensemble de ces réunions se sont tenues soit en virtuel, soit en hybride. Il a également participé à 100% des réunions du Système Français de Normalisation.

Le BNBA avait dû ralentir ses travaux ces dernières années pour des problèmes de recrutement de personnels. En 2025, le BNBA a publié 14 normes. La durée moyenne d'élaboration des normes d'origine française est de 15 mois. Le délai entre le vote formel et la mise en vente nationale a été de 5 mois pour les normes européennes.

Le BNBA a par ailleurs consulté ses commissions nationales pour effectuer 229 votes sur l'année, comprenant les revues systématiques, les enquêtes, les votes formels et autres consultations.

En 2025, le nombre d'heures cumulées BNBA et FCBA consacrées à la normalisation s'est élevé à environ 8 800 heures, dont environ 4 800 pour le BNBA. Ces temps sont à comparer avec les 12.000 heures passées en 2024.

Les temps par secteur se sont répartis de la manière suivante :



2 Préambule

Ce rapport présente la situation pour le secteur "Ameublement", en faisant un point complet au 01/01/2026.

Il permet également de connaître :

- Les textes en vigueur et ceux en préparation.
- Les principaux acteurs engagés dans cette action collective.
- L'organisation destinée à préparer les textes.

Les activités de normalisation du domaine [Nom du secteur à compléter] sont gérées par le Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement (BNBA) (un rappel des rôles du BNBA et des enjeux généraux de la normalisation est disponible sur demande auprès du BNBA).

3 Enjeux du secteur

Pourquoi une norme ?

La norme sert principalement à intensifier les échanges → rédaction de référentiels

- Sur la sécurité
 - Sur les valeurs d'usage
- } normes
volontaires

Des normes peuvent être intégrées dans la réglementation française → Au sein de lois, de décrets, d'arrêtés ; il s'agit alors de normes obligatoires ou de normes donnant présomption de conformité.

Des directives européennes ou des Règlements européens s'appuient sur des normes
(Principalement en termes de sécurité et d'exigences)

} Généralement donnant présomption de conformité

- ✓ La norme volontaire peut devenir obligatoire par les Directives ou les Règlementations, elles entrent dans un cadre dit « harmonisé » pour lesquels des Demandes de normalisation sont établies par la Commission européenne (normes citées au JOUE) ;
- ✓ L'engagement de travaux au niveau européen arrête (règle du statu quo) et remplace tous les travaux au niveau national dans le même domaine ;
- ✓ Ne pas participer, c'est se voir imposer tôt ou tard des critères, exigences non souhaitées pouvant entraîner une non-conformité des produits, avec pour conséquence une perte des marchés ;
- ✓ A l'inverse, participer fortement, occuper des postes clés, créer des alliances, c'est se mettre en position d'influence.

Les enjeux au niveau international :

Dans un marché de l'ameublement de plus en plus mondialisé, les enjeux et sujets de préoccupation (donc sujets à normalisation) dépassent le territoire européen.

Laisser se développer les travaux au niveau International sans les suivre avec attention nous exposerait dans un avenir proche, comme cela est déjà le cas dans certains secteurs, à une perte quasi totale d'influence sur les caractéristiques des produits approvisionnant notre marché (pour les meubles de bureau les normes ISO sont déjà reprises en tant que projets finalisés pour les normes européennes).

Remarque liminaire :

Les références des projets cités dans le rapport qui suit, ne sont pas forcément suivies d'un titre complet ; pour cela, se reporter aux chapitres 9 & 10.

4 Situation européenne

Les activités du BNBA sont principalement consacrées aux travaux européens, menés au sein du **CEN/TC 207 « Ameublement »** (voir organigramme en Annexe A), relatif aux questions visant la sécurité des produits de mobilier (bien plus que les performances ou les aptitudes à l'usage). Le BNBA suit également les travaux ISO, menés au sein de **l'ISO/TC 136 « Ameublement »**, relatif aux questions visant les méthodes d'essai pour déterminer la sécurité des produits de mobilier.

Le BNBA agit afin de faire introduire dans les normes européennes les exigences des normes françaises et/ou en portant les positions nationales. Au niveau ISO, le BNBA agit afin de faire introduire dans les normes internationales les méthodes d'essai des normes européennes et/ou en portant les positions nationales.

L'Italie (via l'UNI, l'équivalent italien de l'AFNOR) détient la présidence et le secrétariat de ces Comités Techniques (CEN/TC 207 et ISO/TC 136). Chaque année se tient une réunion plénière autour de mai.

Le programme de normalisation couvre tous les secteurs de l'ameublement (meubles à usage domestique, de puériculture, de bureau, d'extérieur, de collectivité, scolaire) ainsi que les finitions et les méthodes d'essai (sécurité, résistance, durabilité, feu etc.) qui leur sont appliquées.

Les points marquants pour chaque secteur sont repris dans les chapitres suivants.

Important :

1. Rappel : lors de la publication d'une norme européenne, tout texte national sur le même sujet doit être annulé ou révisé pour notamment exclure les éléments contradictoires ou redondants avec la norme européenne et/ou ajouter un complément national à celle-ci.
2. L'adoption d'une norme européenne est basée sur un vote pondéré ; chaque pays a un poids propre. Pour qu'une norme soit adoptée, il faut une majorité d'approbation de 55 % (les abstentions ne sont pas prises en compte), et il faut que la population des pays qui ont voté positivement atteigne 65% ou plus de la population des pays de tous les membres qui ont voté (abstentions non prises en compte).
3. La France compte pour 10,895 % du poids de la population et se place 3ème du classement derrière l'Allemagne (13,44 %) et la Turquie (12,95 %). Les coefficients de pondération sont disponibles en annexe D.2 du règlement intérieur du CEN/CENELEC partie 2.

Tout projet au programme de normalisation européen entraîne le statu quo (gel du texte national existant et interdiction d'établir un texte national parallèle).

4.1 Situation des différents groupes de travail du CEN/TC 207 ameublement

4.1.1 WG1 (exigences pour le mobilier à usage domestique)

Animation : A. Kumm (DE)

Secrétariat : N. Horbelt (DE)

Travaux en cours

- prEN 1129 Ameublement - Lits rabattables - Exigences de sécurité et méthodes d'essai
Les versions actuelles des parties 1 et 2 de la norme EN 1129 ont été initialement publiées en

1995. Au cours des 25 dernières années, des changements importants ont été apportés à la conception et à l'utilisation des lits pliants et de leurs mécanismes. La révision proposée vise à tenir compte de ces changements et à mettre à jour les méthodes d'essai et les exigences afin de refléter à la fois les produits actuellement sur le marché et les innovations qui pourraient apparaître à l'avenir.

La révision de la norme EN 1129-1 entraîne le retrait des normes EN 1129-1:1995 et EN 1129-2:1995, par la publication de la nouvelle norme EN 1129.

Il est à noter que le titre a été modifié afin d'acter la fusion des parties 1 et 2 de la norme actuelle (exigences de sécurité et méthodes d'essai)

- **prEN 1725 Meubles - Lits - Exigences de sécurité, solidité et durabilité**

La dernière publication de la norme EN 1725 comporte de nombreux problèmes qui empêchent les fabricants de se conformer à la norme. Il existe des problèmes liés aux essais, le laboratoire d'essais n'étant pas en mesure de les réaliser correctement. Le champ d'application est incorrect.

- Modification du champ d'application afin de refléter le titre du document
- Modification de la clause 6.3.3 en raison de problèmes liés au respect des exigences fixées : il est impossible pour un lit de passer ce test en raison de la formulation utilisée dans la norme CEN TR 17202
- Il n'est pas possible de tester des têtes de lit d'une hauteur inférieure à 400 mm
- Il n'est pas possible d'effectuer des essais horizontaux sans placer une masse sur le dessus – supprimer la dérogation à la norme ISO 19833 dans le tableau 2 de l'EN 1725 :2023 et suivre la norme ISO 19833.
- Nécessité d'ajouter une clause sur les informations d'achat.
- Nécessité d'ajouter une clause sur les avertissements et les marquages.
- L'annexe A doit être modifiée car le tableau est incorrect et mentionne un danger alors qu'il ne devrait y en avoir aucun.

La date de l'enquête CEN initialement prévue à la fin du premier trimestre 2026 aura lieu plus tard sachant qu'une dérogation pour un délai supplémentaire de 9 mois a été accordée par le CEN/TC 207 le 2025/11/21 afin que le WG1 dispose de plus de temps pour trouver un consensus sur le projet.

- **EN 12521:2023/prA1 Meubles - Sécurité, résistance et durabilité - Exigences relatives aux tables à usage domestique**

L'annexe A « Méthodes d'essai pour le coincement des doigts, le cisaillement et la compression » de la norme EN 12521 doit être révisée en raison d'erreurs susceptibles d'entraîner des malentendus et des résultats d'essai non concluants. De plus, les tableaux inclus ne correspondent pas au texte écrit.

L'enquête CEN Début le 2026/01/15

- **EN 12520:2024/prA1 Meubles - Sécurité, résistance et durabilité - Exigences relatives aux sièges à usage domestique**

Les méthodes d'essai de l'annexe C relatives au coincement des doigts, au cisaillement et à la compression de la norme EN 12520:2024 doivent être révisées en raison d'erreurs susceptibles d'entraîner des malentendus et des résultats d'essai non concluants. Les tableaux inclus ne correspondent pas au texte écrit par ailleurs.

L'enquête est en cours et prendra fin le 2026/04/09.

- prEN 14749 rev Ameublement - Meubles de rangement domestiques et de cuisine et plans de travail de cuisine - Exigences de sécurité et méthodes d'essai

La révision de cette norme repose sur deux raisons principales :

1. Restructurer la norme afin que son format soit conforme à celui d'autres normes d'exigences, en particulier la norme EN 16121
2. Aborder les aspects liés à la « prolongation de la durée de vie des produits » discutés au sein du CEN TC 207/WG10 concernant les essais de durabilité.

Le PWI (Preliminary Work Item) a été acté le 2023-02-10, le délai de trois ans est désormais dépassé pour l'activation du WI. Les travaux se poursuivent mais de nombreux points restent encore en débat, faute d'un minimum de consensus. Une décision devra être rapidement prise concernant ce projet.

✓ Travaux à venir

- Aucune autre activité n'est à ce jour prévue pour 2026

✓ Normes publiées

- Aucune norme n'a été publiée en 2025

4.1.2 WG2 (Mobilier de puériculture et pour enfants)

Animation : C. Follin Arbelet (FR)

Secrétariat : B. Croguennec (FR)

✓ Travaux en cours

- WI 00207324 Meubles pour enfants — Compilation des interprétations des normes du CEN/TC 207/WG2 – Partie 1 : Mobilier de puériculture - Berceaux - Exigences de sécurité et méthodes d'essai. (EN 1130 :2019)

Le document sera soumis à l'enquête après quelques modifications éditoriales destinées à respecter notamment l'absence d'exigence ou recommandation dans un Rapport Technique (TR).

- WI 00207328 Mobilier pour enfants – Tables – Exigences de sécurité et méthodes d'essai

Ce document, globalement conforme à la norme EN17191, vise à renforcer la sécurité des enfants lors de l'utilisation de tables dédiées.

Ce projet de norme devrait être soumis à l'enquête CEN prochainement.

- prEN 17191 rev

L'objectif d'une révision est de prendre en compte les modifications nécessaires à la lumière des demandes d'interprétation traitées à ce jour par le WG2.

- prEN 1130 rev

Un PWI a été acté le 2025-11-05. La norme EN 1130:2019 a fait l'objet de nombreuses demandes d'interprétation, dont la résolution par le WG2 fera l'objet d'un TR. La décision d'opter pour un PWI repose notamment sur la nécessité de disposer de temps pour réaliser une « évaluation des risques liés aux "co-dodos" ».

✓ Travaux à venir

- Aucune autre activité n'est à ce jour prévue pour 2026

✓ **Normes publiées**

- Aucune norme n'a été publiée en 2025

4.1.3 WG3 (Mobilier de bureau)

Animation : M. Christodoulou (FR)

Secrétariat : B. Croguennec (FR)

✓ **Travaux en cours**

- Il n'y a pas de travaux inscrit officiellement au programme de travail.

✓ **Travaux à venir**

- La révision de l'EN 1335-1 s'appuiera en particulier sur les éléments issus du CEN/TS 18231 :2026
- EN 16139:2025 des réflexions sont en cours concernant un amendement, en particulier concernant l'annexe sur les coincements de doigts, afin de tenir compte des EN 1725, EN 12520 et EN 12521.

✓ **Les normes publiées**

- CEN/TS 18231:2026 Mobilier Guide pour mesurer les dimensions EN 13351 avec le CMD ISO 24496

Ce document est une publication non normative du CEN qui fournit des informations indicatives sur la manière de mesurer les dimensions de la norme EN 13351:2020+A1:2022 à l'aide des méthodes d'essai et du dispositif de mesure des sièges (CMD) de la norme ISO 24496:2021.

- EN 16139 :2025 Mobilier - Sécurité, résistance et durabilité - Exigences et méthodes d'essai applicables aux sièges à usage non domestique.

Une révision de la norme EN 16139 publiée en 2013 avait été jugée nécessaire afin d'actualiser son contenu technique. Il s'agit de prendre en considération les éléments du rapport technique CEN/TR 17202 relatifs au coincement des doigts, de tenir compte de la révision de la norme EN 1022 et de ses conséquences afin de garantir la sécurité du mobilier destiné à être utilisé dans les lieux de travail et les espaces publics, de proposer de nouvelles méthodes d'essai utilisées par les laboratoires appliquant la norme depuis plusieurs années et de corriger les erreurs ou les éventuelles interprétations erronées.

4.1.4 WG4 (Mobilier d'extérieur)

Animation : E. Launay (FR)

Secrétariat : B. Croguennec (FR)

✓ **Travaux en cours**

- prEN 581-2 Mobilier d'extérieur - Sièges et tables à usages domestique, collectif et de camping - Partie 2 : Exigences de sécurité mécanique et méthodes d'essai des sièges
- prEN 581-3 Mobilier d'extérieur - Sièges et tables à usages domestique, collectif et de camping - Partie 3 : Exigences de sécurité mécanique pour les tables

Les normes prEN 581-2 et prEN 581-3 sont en cours de révision afin d'introduire des exigences relatives au pincement des doigts, des modifications techniques pour des produits spécifiques et, dans la mesure du possible, une harmonisation avec les normes publiées pour d'autres utilisations. Ces révisions n'entraîneront pas de changements techniques significatifs. À la suite de ces révisions, la norme EN 581-1, dont les aspects liés à la sécurité seront inclus dans les parties 2 et 3

révisées, devrait être annulée.

Ces deux projets sont au stade du vote formel jusqu'au 2026/03/12, leur publication devrait intervenir fin aout 2026.

✓ **Travaux à venir**

- Il n'y a à priori pas de travaux à venir en 2026

✓ **Les normes publiées**

- Aucune norme n'a été publiée en 2025

4.1.5 WG5 (Mobilier de collectivité)

Animation : C. Owen (GB)

Secrétariat : /

Depuis le départ de C. Owen, le CEN/TC 207 s'interroge sur l'avenir du WG5. Une décision devrait être prise au prochain TC 207 de juin 2026.

✓ **Travaux en cours**

- Il n'y a pas de travaux en cours

✓ **Travaux à venir**

- Aucune autre activité n'est à ce jour prévue pour 2026

✓ **Normes publiées**

- EN 16121:2023/AC:2025 Meubles de rangement à usage collectif - Exigences pour la sécurité, la résistance, la durabilité et la stabilité

Le corrigendum porte sur deux erreurs dans la version de 2023 (Erreur dans une formule du tableau 2 « Charges pour essais de stabilité » et une erreur de traduction au 5.7)

La EN 16121 :2023 a été révisée après une décision du CEN TC207 d'intégrer les exigences relatives au stockage dans les bureaux dans la norme EN 16121 et d'annuler les normes EN 14703-2, 14703-4 et 14704. Le mobilier de rangement est désormais souvent utilisé à des fins diverses. En outre, les exigences en matière de risque de coincement recommandées dans le document CEN/TR 17202 ont été intégrées dans le document.

4.1.6 WG6 (Mobilier scolaire)

Animation : L. Caglar (GB)

Secrétariat : /

✓ **Travaux en cours**

- prEN 1729-1 Ameublement - Sièges et tables pour établissements d'enseignement - Partie 1 : Dimensions fonctionnelles

L'objectif affiché de cette révision est de mettre à jour les méthodes de mesure et améliorer et actualiser la norme en fonction de l'expérience acquise depuis sa dernière révision en 2015. L'amélioration des mesures réduira considérablement toute confusion ou interprétation erronée dans l'évaluation dimensionnelle des chaises, tables et tabourets scolaires.

L'enquête CEN a pris fin le 2025/07/17, le document est en attente d'être soumis au vote formel. Les modifications apportées sont :

- rationalisation des annexes ;
- amélioration de la méthode de mesure.

- EN 1729-2:2023/prA1 Meubles - Chaises et tables pour les établissements d'enseignement - Partie 2 : Exigences de sécurité et méthodes d'essai

La norme actuelle contient des références incorrectes aux normes EN. Elle comporte également un certain nombre d'erreurs techniques involontaires dues à des omissions et à des problèmes de formatage lors de la phase finale de rédaction. Ces erreurs peuvent conduire à des conclusions erronées lors de l'évaluation des produits.

- prEN 14434 rev Tableaux pour établissements d'enseignement - Exigences ergonomiques, techniques et de sécurité et méthodes d'essai correspondantes

La raison principale de cette révision est que, lors du développement de la version précédente, les sections consacrées aux tableaux noirs et aux tableaux blancs n'ont pas été révisées. Les fabricants ont identifié des problèmes dans certains tests effectués sur les tableaux noirs et les tableaux blancs justifiant une révision.

La prochaine étape est de soumettre le projet à l'enquête, la date précise n'est pas encore connue sachant qu'elle était initialement prévue début février 2026.

✓ Travaux à venir

- Il n'y a pas de nouveaux travaux en 2026.

✓ Normes publiées

- Aucune norme n'a été publiée en 2025

4.1.7 WG7 (Finition en ameublement)

Animation : R. Emmeler (DE)

Secrétariat : U. Deubel (DE)

✓ Travaux en cours

- **prEN 12720** rev Meubles - Évaluation de la résistance de la surface aux liquides froids

l'objet de cette révision porte en particulier sur les points suivants :

- a) le titre a été modifié en « Évaluation de la résistance aux agents tachants » ;
- b) « Liquides froids » a été remplacé par « agents tachants » dans l'ensemble du document ;
- c) une nouvelle recette de pointe pour l'agent nettoyant a été introduite au point 5.10 ;
- d) la description de la procédure de nettoyage après la coloration a été modifiée au point 7.1 ;
- e) les agents colorants suivants ont été ajoutés au tableau A.1 : vin rouge artificiel (avec recette), beurre et moutarde.

Le projet est au stade de Preliminary Work Item depuis le 2025-08-25

- **EN 16611:2023/prA1** Ameublement - Évaluation de la résistance des surfaces aux micro-rayures

La norme actuelle comprend un matériau de référence permettant de vérifier l'homogénéité de la qualité du matériau de rayure. Ce matériau de référence n'est plus disponible. Lors d'un Round Robin Test du CEN TC 207 WG 7, un nouveau matériau de référence a été vérifié et confirmé.

En outre, il a été convenu d'ajouter des informations sur l'application correcte du matériau de rayure (côté correct, à utiliser une seule fois, fixation complète avec du ruban adhésif).

La modification comprendra :

- Nouveau matériau de référence pour vérifier le matériau abrasif ;

- Informations supplémentaires concernant l'application du matériau abrasif ;
- Informations supplémentaires concernant la fixation du matériau abrasif.

✓ **Travaux à venir**

- Il n'y a pas de nouveaux travaux prévus en 2026

✓ **Normes publiées**

- Après deux années 2023 et 2024 ayant données lieu à la publication de 6 normes, 2026 tout comme 2025, ne donnera pas lieu à une publication.

4.1.8 WG8 (Quincaillerie en ameublement)

Animation : R. Heym (DE)

Secrétariat : N. Horbelt (DE)

✓ **Travaux en cours**

- Il n'y a pas de travaux en cours

✓ **Travaux à venir**

- Aucun projet n'est prévu en 2026

✓ **Normes publiées**

- Aucune norme n'a été publiée en 2026

4.1.9 WG9 (Méthodes d'essai en ameublement)

Animation : L. Caglar (GB)

Secrétariat : /

✓ **Travaux en cours**

- **WI 00207296** Mobilier - Sièges - Conseils pour augmenter le poids de l'utilisateur

Actuellement, la plupart des normes relatives aux sièges sont conçues pour des utilisateurs pesant jusqu'à 110 kg. Il est largement admis que la population européenne prend du poids. De plus, les fabricants et les détaillants cherchent à être inclusifs et à fournir des meubles à la plus grande partie possible de la population.

Cela a conduit les laboratoires d'essai à être sollicités pour effectuer des tests avec des charges plus élevées que celles utilisées dans les normes actuelles afin de simuler des utilisateurs plus lourds. Comme il n'existe pas de méthodologie standard, chaque pays/laboratoire applique une approche légèrement différente, ce qui complique la tâche des fabricants, qui peuvent être amenés à tester leurs produits dans chaque territoire, ainsi que celle des détaillants/prescripteurs, qui ne comprennent pas toujours parfaitement ce qu'ils achètent.

Ce TR fournira une méthodologie standard pouvant être utilisée par tous.

Le projet est basé sur la norme DIN 4573 « Sièges pour personnes de poids élevé – Exigences de sécurité et méthodes d'essai ».

Les travaux sont toujours en cours avec un changement de deliverable acté le 2024/06/14. Le projet disposera du statut de Technical Specification (TS).

- **FprEN 17684** Mobilier - Meubles à commande électrique - Exigences de stabilité, de résistance, de durabilité et de sécurité mécanique

L'objectif est d'élaborer une norme européenne relative aux risques mécaniques posés par les meubles à commande électrique.

Le but est que ce document soit accepté comme norme harmonisée au titre de la directive Machines.

En 2017, le guide de la directive Machines a été modifié afin de classer les meubles à commande électrique comme des machines. Il n'existe actuellement aucune norme harmonisée pour ce type de produit, ce qui rend la mise en conformité difficile pour les fabricants et les importateurs.

Le CENELEC a publié en 2025 l'IEC 60335-2-116 Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 2-116 : Exigences particulières pour les mobiliers avec des parties à motorisation électrique.

Cette norme ne couvre pas de manière adéquate trois domaines principaux :

- Stabilité
- Durabilité
- Coincement/cisaillement/compression

Le projet FprEN 17684 couvrira ces domaines.

La version destinée au vote formel est encore en attente après deux demandes successives de délais supplémentaire. La difficulté vient du fait que le consultant HAS aurait souhaité un seul document entre l'IEC 60335-2-116 et FprEN 17684. Le WG9 a modifié le projet compte tenu des commentaires du consultant HAS. A ce stade il est possible que le projet soit publié comme une norme non-harmonisée après suppression des annexes ZA et ZB.

- **WI 00207312** Meubles – Détermination des émissions dans l'air intérieur – Méthode d'essai de la chambre d'émission

Ce projet de norme vise à fournir des critères d'échantillonnage spécifiques au secteur et des indications sur les paramètres de fonctionnement (facteurs de charge, etc.) à utiliser pour appliquer les méthodes existantes de mesure des émissions intérieures (telles que la norme EN 7171 pour les matériaux à base de bois, la norme EN 16516, etc.) aux produits d'ameublement et à leurs composants.

Ce Work Item (WI) a été activé le 25/12/02, l'enquête publique est prévue fin 2026.

- **WI 00207318 Mobilier** Lignes directrices générales concernant l'incertitude de mesure

Ce projet de rapport technique (TR) est destiné à fournir des lignes directrices visant à harmoniser l'expression des informations métrologiques telles que les incertitudes de mesure et les règles de décision dans les normes relatives au mobilier.

Le vote devrait intervenir prochainement

✓ **Travaux à venir**

- Un Task Group est à l'œuvre concernant la perspective d'une éventuelle révision de l'EN 1728 Ameublement - Sièges - Méthodes d'essais pour la détermination de la résistance et de la durabilité
- Un Task group est à l'œuvre sur les sièges suspendus

✓ **Normes publiées**

- Aucune norme n'a été publiée en 2025

4.1.10 WG10 (Circularité en ameublement)

Animation : C. Bratt (SE)

Secrétariat : V. Tengstrand (SE)

✓ Travaux en cours

- **WI 00207319** Furniture – Circularity – Assessment methods for remanufactured furniture

Le cœur de l'économie circulaire réside dans la longévité des produits et dans les mesures et stratégies visant à prolonger la durée de vie des meubles.

Ces mesures comprennent la fabrication de meubles en utilisant en partie les composants d'origine ainsi que certains composants neufs. Elles reflètent donc les exigences énoncées dans la législation européenne actuelle (par exemple, la réglementation sur l'écoconception pour des produits durables (ESPR) et le droit à la réparation).

Ce document fournit des méthodes d'évaluation pertinentes et l'expertise associée pour les phases de conception et de fabrication des articles d'ameublement. Ce document contiendra également des critères permettant d'évaluer l'adéquation à l'usage prévu, l'intégrité structurelle et la durabilité des meubles reconditionnés.

Ce document fournira des orientations pour les travaux législatifs visant à garantir que les meubles reconditionnés sont évalués de manière appropriée.

Ce projet a été inscrit comme Preliminary Work Item le 2024-08-08.

- **WI 00207320** Mobilier – Circularité – Lignes directrices sur la fiabilité

L'un des aspects clés du règlement sur l'écoconception des produits durables (ESPR) vise à soutenir la transition vers des modes de consommation plus durables et un marché plus résilient et plus respectueux de l'environnement.

L'ESPR est motivé par la nécessité de prolonger la durée de vie des produits, de réduire les déchets, de soutenir l'économie circulaire et de fournir aux consommateurs et aux autres parties prenantes davantage d'informations leur permettant de faire des choix respectueux de l'environnement.

Ce document définira des lignes directrices à l'intention des autres groupes de travail du CEN TC207 pour l'élaboration d'exigences relatives à la fiabilité des meubles. La fiabilité est essentielle pour des stratégies telles que la maintenance, la réparation, la réutilisation et la remise à neuf, qui reposent sur le maintien des performances prévues des produits tout au long de leur cycle de vie.

Définition de la fiabilité « Probabilité qu'un produit fonctionne comme prévu dans des conditions données pendant une durée donnée sans qu'un événement ne vienne compromettre sa fonction principale ou secondaire ».

Le Preliminary Work Item a été activé le 25-09-12, l'enquête CEN est prévue pour le 2026-08-21.

- **WI 00207321** Mobilier - Circularité - Méthode d'évaluation de la capacité d'entretien, de réparation et de remise à neuf

Les principaux aspects du règlement sur l'écoconception des produits durables (ESPR) visent à favoriser l'adoption de modes de consommation plus durables et la mise en place d'un marché plus résilient et plus respectueux de l'environnement.

L'ESPR est motivé par la nécessité de prolonger la durée de vie des produits, de réduire les déchets, de soutenir l'économie circulaire et de fournir aux consommateurs et aux autres parties prenantes davantage d'informations leur permettant de faire des choix respectueux de l'environnement.

La décision de réparer ou de remettre à neuf un produit ou certaines de ses pièces dépend de plusieurs facteurs.

Le présent document fournit une méthode d'évaluation appropriée et donc une expertise pour la phase de conception et de fabrication des produits et de leurs pièces prioritaires. Ces mesures comprennent l'entretien, la réparation et la remise à neuf des produits et/ou de leurs pièces.

Les critères sont classés en catégories correspondantes, qui fournissent des informations sur les options de développement correspondantes.

Le Preliminary Work Item a été activé le 25-09-26, l'enquête CEN est prévue pour le 2026-08-21.

✓ **Travaux à venir**

- **« Upgradability » Un Project group 4 (PG4) est en cours de constitution pour évaluer les point suivants :**

La mise à niveau d'un produit est un moyen d'améliorer la durée de vie du produit, mais elle peut également modifier ses performances et sa sécurité, et est alors considérée comme un nouveau produit. Les fabricants seront soumis aux mêmes obligations et aux mêmes tests que pour un nouveau produit. Les pièces pouvant faire l'objet d'une mise à niveau peuvent être différentes des pièces prioritaires identifiées dans le projet norme de réparation et de remise à neuf.

Sera-t-il difficile de définir clairement ce qu'est un nouveau produit au sens juridique ?

La possibilité de mise à niveau est étroitement liée au thème des meubles reconditionnés dans PG1 et pourrait peut-être être incluse dans le PWI 00207319. Ou bien la possibilité de mise à niveau est ajoutée dans le WI 00207321 sous PG 2. Dans les deux cas, le champ d'application devrait être adapté.

✓ **Normes publiées**

- Aucune norme n'a été publiée en 2025

4.2 Actions 2025 du CEN/TC 207

- Mobilier électrique et Directive « Machines »

En juillet 2017, un Guide publié par le CEN explicitait que certains mobiliers sont couverts par la Directive « Machines ». Bien que ce guide n'ait aucune valeur réglementaire, de nombreuses questions ont été soulevées de la part de nombreux pays. En novembre de la même année, l'IEC 61 « appareils électrodomestiques » a commencé la rédaction de la norme IEC 60335-2-116 « appareils électrodomestiques – exigences particulières pour le mobilier manœuvrable électriquement ».

En 2018 et 2019, de nombreuses interrogations ont été soulevées au CEN/TC 207 concernant cette norme et la possible inclusion du mobilier électrique au sein de la directive « Machines ». En outre, de nombreux organismes, dont le FIRA et les autorités danoises, préparaient leurs propres interprétations. En mai 2019, lors d'une journée au CEN-CENELEC consacrée à la Directive « Machines » à laquelle le BNBA a participé, la Commission européenne a réaffirmé que le mobilier manœuvrable électriquement était soumis à la Directive « Machines » et qu'une Demande de Normalisation était en cours de rédaction. Cette demande, ou Standardization Request, amènera à la rédaction d'une Norme Harmonisée pour répondre aux exigences de la Directive « Machines », avec in fine l'apposition du marquage CE sur les mobiliers concernés.

Le CLC 61 « Appareils électrodomestiques » (équivalent européen de l'IEC 60) rédige l'EN 60335-2-116 en 2020, calquée sur l'IEC 60335-2-116 (publiée en février 2020). Le CEN/TC 207 « Mobilier » est en liaison du groupe, toutefois cette liaison a montré ses limites lors des travaux au niveau IEC (manque de communication et de coopération entre les 2 TCs, etc.). Le CEN/TC 207 a créé un Task Group au sein du WG9 pour suivre les travaux de cette norme « mobilier électrique ». Un work item pour proposer les exigences mécaniques à cette norme a été approuvé le 15 novembre 2020 afin que le CEN/TC 207 puisse apporter la partie complémentaire à cette future norme harmonisée.

La EN 17684 « Furniture - Electrically operated - Mechanical safety requirements »

Le projet a été présenté au consultant HaS et de nombreux commentaires ont été émis. Le groupe a travaillé à la résolution de ces commentaires et l'enquête CEN a eu lieu en 2022. Le vote a été favorable malgré la désapprobation du Danemark et du Royaume unis.

Comme indiqué au 4.1.9, la version destinée au vote formel est encore en attente après deux demandes successives de délais supplémentaire. La difficulté vient du fait que le consultant HAS aurait souhaité un seul document entre l'IEC 60335-2-116 et FprEN 17684. Le WG9 a modifié le projet compte tenu des commentaires du consultant HAS. A ce stade il est possible que le projet soit publié comme une norme non-harmonisée après suppression des annexes ZA et ZB.

5 Situation française

5.1 Commission AF 004 – Mobilier de bureau

Présidence : /

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

- Révision de la XP D62-042 : « Mobilier de bureau – tables et bureaux – durabilité et performances – essais et exigences »

Cette norme est révisée en complément de la NF EN 527-2. Certaines pistes de réflexion pour des essais et exigences relatifs à la performance sont en préparation pour le futur projet de norme. Les travaux débiteront dès que possible compte-tenu de la finalisation de l'amendement de l'EN 527-2 en 2019 et des autres échéances du mobilier de bureau (publication de l'EN 1335-1:2020+A1:2022 et de l'EN 16139 publiée en 2025).

Compte tenu des réflexions en cours pour une révision de l'EN 1335-1 et d'un amendement probable de l'EN 16139, cette révision est en attente.

- Examen systématique de la NF D62-041 Mobilier de bureau - Meubles de rangement - Durabilité et performances - Essais et exigences.

L'examen systématique a conduit à la décision qu'il convenait de réviser la NF D62-041. Les travaux seront lancés dès que possible.

5.2 Commission AF 014 – Finitions en ameublement

Présidence : T. Delorme (FCBA)

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

- Révision de la NF D60-050 « méthodes générales d'essai des finitions en ameublement »

La révision de la norme NF D60-050 a débuté en avril 2023, le document doit encore bénéficier d'une réorganisation avant d'être soumis à l'enquête publique.

5.3 Commission AF 019 – Mobilier d'extérieur

Présidence : S. Laibe (Fermob)

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

Il n'y a pas eu d'activité franco-française en 2025 hormis le suivi des travaux du CEN/TC 207/WG4.

5.4 Commission AF 020 – Mobilier scolaire

Présidence : F. Henry (BNBA)

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

Il n'y a pas eu d'activité franco-française en 2025 hormis le suivi des travaux du CEN/TC 207 WG6.

5.5 Commission AF 021 – Mobilier scolaire

Présidence : P.E. Berthault (Gautier)

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

- Révision des normes NF D60-300-1 « Mobilier pour jeunes enfants - Partie 1 : exigences générales de sécurité pour le mobilier pour jeunes enfants » et NF D60-300-4 « Mobilier d'enfant - Usage domestique - Partie 4 : exigences et méthodes d'essai pour lits sans nacelle »

Il a été décidé de réviser ces 2 normes au cours de leur dernière revue systématique en 2024. Les travaux seront lancés dès que possible.

- NF D60-300-2 Mobilier pour jeunes enfants - Partie 2 : exigences de sécurité et méthodes d'essai pour les sièges à usage intérieur et extérieur.

Cette norme française sera prochainement annulée compte tenu du fait qu'une norme européenne couvre désormais le même domaine d'application (EN 17191)

5.6 Commission AF 036 – Tableaux et surface d'affichage

Présidence : A. Lourenço (Ulmann)

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

Il n'y a pas eu d'activité franco-française en 2025.

5.7 Commission AF 041 – Cercueils

Présidence : J.P. Bach (Canopee funéraire)

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

- NF D80-001-3 Cercueils - Spécifications de performances pour le contrôle d'aptitude à l'usage d'un cercueil - Partie 3 : Caractérisation des cercueils et exigences de combustibilité

La réunion de dépouillement des commentaires a eu lieu, le processus menant à la publication a été ajourné en 2023, compte tenu du fait d'une absence de conformité à la réglementation en cours. La norme révisée (en attente de publication) prend en compte les souhaits des membres de la commission, dont les pouvoirs publics, qui doivent au préalable modifier la réglementation. La publication devrait probablement intervenir en 2026.

- NF D80-001-1 les travaux de révision de la norme ont débuté en 2023 avec l'identification des points de la norme actuelle à retravailler.

La commission de normalisation travaille depuis 2023 à identifier les besoins normatifs issus de l'AVIS de l'ANSES (mise à jour du 3 mai 2022 de l'avis de 2011 "référentiels d'évaluation pour les housses et cuvettes funéraires, pour les cercueils hermétiques et les dispositifs épurateurs de

gaz")

En 2025 il a été décidé de scinder ce projet en deux : « housses et cuvettes » d'une part et « hermétiques » d'autre part.

5.8 Commission AF 043 – Ameublement général

Présidence : F. Henry (BNBA)

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

Il n'y a pas eu d'activité franco-française en 2025 mais un important suivi des travaux du CEN/TC 207/WG10.

5.9 Commission AF 048 – Mobilier domestique

Présidence : E. Launay (FCBA)

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

- NF D62-100-1:2019 Ameublement - Lits mezzanines à sommier fixe - Partie 1 : exigences de sécurité
- NF D62-100-2:2019 Ameublement - Lits mezzanines à sommier fixe - Partie 2 : méthodes d'essais

Ces deux normes sont issues d'une révision de la version de 1999 afin de prendre en compte les versions NF EN 747-1&2 :2015. La révision en cours des NF EN 747-1&2 dont la publication est intervenue en 2024, a été l'occasion pour l'AF048 de décider de réviser les NF D62-100-1&2. Ces travaux débiteront dès que possible.

5.10 Commission AF 049 – Lits - matelas

Présidence : J.M. Barbier (Césame)

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

Il n'y a pas eu d'activité franco-française en 2025.

5.11 Commission AF 059 – Mobilier de collectivité

Présidence : F. Henry (BNBA)

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

Il n'y a pas eu d'activité franco-française en 2025.

5.12 Commission AF 060 – Feu en ameublement

Présidence : F. Henry (BNBA)

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

- XP D60-015-2 Ameublement - Allumabilité des meubles rembourrés vis-à-vis d'une cigarette et d'une allumette - Partie 2 : méthodes d'essais – Sièges

L'examen systématique a conduit à la décision qu'il convenait de réviser la XP D60-015-2. Les travaux débiteront dès que possible.

5.13 Commission AF 067 – Mobilier technique

Présidence : F. Henry (BNBA)

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

Les travaux de révision de la norme XP D65-762 Mobilier technique - Tables d'atelier et établis - Exigences de sécurité et méthodes d'essais ont été initiés en 2023 et restent à finaliser.

La commission de normalisation va également travailler à prioriser les travaux de révision à lancer.

5.14 Commission AF 078 – Méthodes d'essai en ameublement

Présidence : E. Launay (FCBA)

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

Il n'y a pas eu d'activité franco-française en 2025.

5.15 Commission AF 085 – Mobilier urbain d'ambiance et de propreté

Présidence : /

Secrétariat : B. Croguennec (BNBA)

Il n'y a pas eu d'activité franco-française en 2025.

Il y a une perspective de travaux de révision des normes du domaine dans le cadre de la révision de l'arrêté « mobilier urbain ».

6 Situation internationale ISO/TC 136 Ameublement

Ce comité a été réattribué en 2009 à l'Italie, l'autre candidat était la Chine. Ce sont les mêmes personnes qui ont en charge le secrétariat de l'ISO/TC136 et celui du CEN/TC207.

Cet ISO/TC 136 se compose des huit Working Groups suivants :

- WG1 « Sièges – méthodes d'essai » dont l'animation est détenue par l'Allemagne, avec pour animateur (Andreas STEPHAN),
- WG2 « Tables – méthodes d'essai » dont l'animation est détenue par les USA (J. Musculus),
- WG3 « Meubles de rangement – Méthodes d'essai pour la détermination de la résistance et de la durabilité » dont l'animation est détenue par la Suède (Tomas EKSTRÖM),
- WG4 « Couchages – méthodes d'essai » dont l'animation est détenue par la Chine (Luo JUFEN),
- WG6 « Mobilier de puériculture » dont l'animation est détenue par la Suède (Jens EKWALL),
- WG7 « Matelas – méthodes d'essai » dont l'animation est détenue par la Chine (Liu Chenguang),
- WG8 « Finitions – méthodes d'essai » dont l'animation est détenue par l'Allemagne (Rico Emmler).

Les groupes de travail (WG) sont actifs, avec comme travail la révision ou la création de normes de méthodes d'essai.

Remarque : bien que chaque WG (hors WG6) se concentre sur les méthodes d'essai, de nombreux projets de normes en cours d'élaboration au sein de ces différents groupes possèdent une annexe, informative pour le moment, avec des propositions d'exigences. Ces dernières sont actuellement les mêmes que celles présentes dans les normes européennes équivalentes.

6.1 Remarques préliminaires

- Des normes ISO inspirées de normes européennes

Le détail des normes ISO au programme est donné dans les chapitres correspondants aux WGs ci-dessous, cependant de nombreux projets (ISO 7173, ISO 19682, ISO 7170 et ISO 7171) se basent sur les normes européennes équivalentes, quand ils ne sont pas des copier-coller de ces normes européennes (ISO 7175-1&2 qui sont identiques aux EN 716-1&2). Les pays européens membres de l'ISO (notamment l'Allemagne, la Suède, l'Italie, le Royaume-Uni et la Norvège) souhaitent en effet que ces futures normes ISO soient le plus proche possible des normes européennes.

La France est dans cette optique également mais reste plus nuancée et ouverte aux critiques extérieures

: les USA ont notamment émis des commentaires et propositions pour intégrer certains essais présents dans leurs normes (ANSI et BIFMA) qui peuvent se révéler judicieux. En outre, les futures normes ISO étant des normes de méthodes d'essai, il n'est pas impensable d'établir un catalogue regroupant les différentes méthodes existantes et de laisser le choix de l'essai à effectuer dans les documents d'exigences.

Un problème a été soulevé par la France en 2018 : les règles du CEN obligent chacun de ses membres (dont la France) à annuler toute norme nationale en contradiction avec une norme européenne. Si une norme européenne EN xxx est publiée et qu'elle sert de base à la création d'une norme ISO, alors celle-ci ne peut-être homologuée en norme NF, sauf à retirer de cette future norme tout chapitre en contradiction avec la norme européenne NF EN xxx. Dans le cas de nombreuses normes ISO venant des Normes européennes, cela reviendrait à publier des normes vierges, ce qui offre peu d'intérêt.

Des normes de méthodes d'essai uniquement malgré une apparition d'exigences

Les normes en cours de rédaction au sein du Comité Technique ISO/TC 136 « Ameublement » ne traitent que des méthodes d'essai, cependant dans de nombreuses normes en cours de rédaction est introduite une annexe informative contenant des exigences. La plupart des membres européens est satisfaite de cette annexe alors que les USA souhaitent la clarifier car elle comporte, selon eux, trop de paramètres (des cycles, valeurs de force selon différentes utilisations). La France s'oppose de son côté à cette annexe car elle craint qu'elle ne devienne normative à la fin des travaux, remplaçant les normes européennes d'exigences.

- Explication des différences entre USA et Europe et organisation depuis 2016

L'ISO/TC 136 « Ameublement » est de nouveau actif depuis 2014 et la coopération entre pays membres du CEN et pays extérieurs (notamment Chine et USA) a souffert de difficultés. En effet, les pays membres du CEN souhaitaient porter leurs normes EN au niveau ISO sans apporter de modifications notables. Or les USA possèdent des normes « mobilier » très différentes des normes européennes et voulaient porter leurs essais et exigences au niveau ISO, sans quoi ils ne voyaient aucun intérêt d'implémenter les futures normes ISO dans leur collection nationale.

C'est pourquoi il a été décidé en 2016, lors de la réunion plénière au Danemark, de créer des Workshops pour l'élaboration de normes ISO relatives aux sièges (ISO 7173), tables (ISO 19682) et rangements (ISO 7170 et 7171). Ces Workshops avaient pour but de diviser la rédaction des essais selon leur typologie (statique, durabilité, stabilité) et de mieux cerner les différences fondamentales entre l'Europe et les USA. En effet, les normes européennes élaborent une séquence d'essai sur un seul produit car l'ensemble des essais est susceptible d'influencer sur le comportement du produit. Pour des raisons de rapidité d'essais, les normes américaines permettent de faire un essai sur un seul produit. Un fabricant peut donc envoyer un produit par essai et ceux-ci peuvent être réalisés simultanément pour une rédaction du rapport d'essai plus rapide. En outre, certaines vérifications sont diamétralement opposées selon les normes européennes ou américaines. Pour vérifier la résistance de la structure d'une table, les normes européennes mettent la table sur pieds, empêchent ceux-ci de bouger et appliquent les forces sur le plateau. Les USA retournent la table comme une tortue et appliquent les forces sur le pied.

Les Workshops sont toujours en cours et permettent, pas à pas, de mieux cerner les différences entre les pays et d'élaborer de futures normes plus internationales.

6.2 ISO/TC 136 Ameublement

Présidence : M. Fossi (UNI)

Manager du comité : F. Tacca (UNI)

6.3 Situation des différents groupes de travail de l'ISO/TC 136 Ameublement

6.3.1 WG1 (Sièges _ méthodes d'essai)

Animation : S. Andreas (DE)

Secrétariat : N. Horbelt (DE)

✓ Travaux en cours

- ISO/CD 7173 Furniture — Chairs and stools — Determination of strength, durability and stability

La révision de la norme ISO 7173 a pour objet d'ajouter des méthodes de détermination de la stabilité compte tenu du fait qu'il s'agit d'une exigence importante du marché international en matière de sécurité de tous les types de chaises et tabourets

✓ Travaux à venir

- Aucune autre activité n'est à ce jour prévue pour 2026

✓ Normes publiées

- Aucune norme n'a été publiée en 2025

6.3.2 WG2 (Tables _ méthodes d'essai)

Animation : J. Musculus (US)

Secrétariat : S. Anthony (US)

✓ Travaux en cours

- Pas de travaux en cours

✓ Travaux à venir

- Aucune autre activité n'est à ce jour prévue pour 2026

✓ Normes publiées

- Aucune norme n'a été publiée en 2025

6.3.3 WG3 (Rangement _ méthodes d'essai)

Animation : T. Ekström (SE)

Secrétariat : V. Tengstrand (SE)

✓ Travaux en cours

- Pas de travaux en cours

✓ **Travaux à venir**

- Aucune autre activité n'est à ce jour prévue pour 2026

✓ **Normes publiées**

- Aucune norme n'a été publiée en 2025

6.3.4 WG4 (lits _ méthodes d'essai)

Animation : L. Jufen (CN)

Secrétariat : L. Chenguang (CN)

✓ **Travaux en cours**

- Il n'y a pas de travaux en cours.

✓ **Travaux à venir**

- ISO 19833:2018

Un processus de révision de révision est envisagé sur la base de l'analyse des commentaires recueillis auprès des parties prenantes.

6.3.5 WG6 (Children's and nursery furniture)

Animation : J. Ekwall (SE)

Secrétariat : V. Tengstrand (SE)

✓ **Travaux en cours**

- ISO/CD 25678 Children's furniture — Cribs — Safety requirements and test methods

L'argumentaire pour lancer ces travaux est le suivant : Ce document spécifie les exigences de sécurité et les méthodes d'essai pour les lits d'enfant (y compris les berceaux, les lits suspendus et les lits d'appoint) à usage domestique et non domestique.

Les exigences s'appliquent aux lits d'enfant dont la longueur interne maximale de la base est de 900 mm et qui sont destinés à servir de couchage pour les nourrissons jusqu'à ce qu'ils soient capables de s'asseoir sans aide ou de se hisser ou de se pousser à l'aide de leurs mains et de leurs genoux.

Ce document ne s'applique pas à la sécurité électrique.

Il ne s'applique pas aux lits à bébés utilisés à des fins médicales ou dans les hôpitaux.

La France s'est opposée, sans succès, à ce projet de norme en considération des travaux à venir de révision de la norme européenne EN 1130.

✓ **Travaux à venir**

- Aucune autre activité n'est à ce jour prévue pour 2026

✓ **Normes publiées**

- Aucune norme n'a été publiée en 2025

6.3.6 WG7 (Matresses – méthodes d’essai)

Animation : L. Chenguang (CN)

Secrétariat : S. Yuting (CN)

✓ Travaux en cours

- Pas de travaux en cours

✓ Travaux à venir

- Aucune autre activité n’est à ce jour prévue pour 2026

✓ Normes publiées

- ISO 24975:2026 Ameublement — Lits et matelas — Méthodes de mesure et tolérances recommandées

6.3.7 WG8 (Surface des meubles – méthodes d’essai)

Animation : R. Emmler (DE)

Secrétariat : U. Deubel (SE)

✓ Travaux en cours

- ISO/AWI 4211-4 Ameublement — Essais des finitions de surface — Partie 4: Évaluation de la résistance au choc

La France demande à l'ISO de mettre la méthode en cohérence avec les substrats testés en limitant la méthode au PPSM en excluant les autres matériaux tel que bois et dérivés de bois hors PPSM pour lesquels il est d'usage d'utiliser des billes 110 gr, 324 gr et 500 gr et pour les finitions sur supports métalliques sur lesquels la masse 1000 gr issue de l'ISO 6272 est utilisée.

- ISO/DIS 4211-7 Mobilier — Essais pour les finitions de surface — Partie 7 : Évaluation de la résistance à la lumière

✓ Travaux à venir

- Aucune autre activité n’est à ce jour prévue pour 2026

✓ Normes publiées

- ISO 4211-1:2025 Ameublement — Essais des finitions de surface — Partie 1: Évaluation de la résistance aux liquides froids

6.3.8 Travaux placés directement sous l’égide de l’ISO/TC 136

- Il n’y a pas de travaux en cours.

6.4 travaux ISO – Mobilier électrique

Fin 2017, un projet relatif aux exigences des mobiliers possédant des composants électriques a été proposé par le Danemark au comité IEC 61, suivi en France par la commission AFNOR/DELEC UF 61, dont le BNBA est membre en liaison.

Les membres de la commission AF 043 « Ameublement général » ont exprimé leur désaccord sur le projet tel que proposé en l’état, car il comporte des risques de redondances/contradictions avec les normes ISO mobilier.

Lors du premier trimestre 2018, la commission AFNOR/DELEC UF 61, a désapprouvé le projet

en l'état, notamment à cause des exigences mécaniques, très légères comparées aux normes de l'ISO/TC 136.

Le BNBA s'est, à de nombreuses reprises, étonné du manque de communication de l'ISO/TC 136 sur le sujet et a lui-même informé les experts européens et ISO de l'existence de cette norme et des échéances à venir.

Une liaison a été créée entre l'ISO/TC 136 et l'IEC 61 et suite à la réunion de dépouillement du projet IEC 60335-2-116 en octobre dernier, l'IEC a envoyé le projet à l'ISO/TC 136 pour une dernière lecture. Celui-ci a exprimé son désaccord sur le projet, notamment en ce qui concerne les exigences mécaniques. L'IEC 61 n'a pas modifié ces exigences car elles sont en accord avec la partie 1 de la norme IEC 60335. Toutefois, le compromis suivant a été trouvé : une phrase dans l'introduction précise que la norme IEC 60335-2-116 ne s'applique qu'aux exigences des parties électriques et que les exigences et essais mécaniques sont traités au sein de l'ISO/TC 136. Cette phrase permettait de laisser les exigences mécaniques au Comité « mobilier ».

La France, la Suède et l'Angleterre ont été les seuls pays à désapprouver ce projet de norme, il a été approuvé par l'ensemble des membres de l'IEC et la norme a été publiée en février 2020.

6.5 Travaux de l'ISO TC 296 impactant pour l'ISO/TC 136

- ISO/AWI 26240 Rotin pour meubles — Exigences générales

L'argumentaire pour lancer ces travaux est le suivant : le rotin est un matériau naturel largement utilisé dans la fabrication de meubles. Son utilisation présente des avantages environnementaux significatifs par rapport aux matériaux synthétiques, car le rotin est une ressource renouvelable qui peut être récoltée de manière durable. Le rotin peut être utilisé pour créer des meubles durables, flexibles et esthétiques. Malgré ses avantages, son utilisation dans la fabrication de meubles a été limitée en raison de l'absence de normes standardisées en matière de qualité et de lignes directrices pour la fabrication.

La norme ISO proposée vise à remédier à ces problèmes en fournissant des exigences claires en matière de production et de qualification pour le rotin utilisé dans la fabrication de meubles. Cela aidera les concepteurs, les fabricants et les consommateurs en garantissant une qualité constante et en encourageant les pratiques durables dans l'industrie. En établissant cette norme, nous visons à renforcer la fiabilité et l'acceptation par le marché des meubles en rotin, contribuant ainsi aux objectifs de développement durable.

Ce projet a été inscrit au programme de travail le 2026-01-19.

7 Conclusion générale

Le secteur professionnel, avec son Centre Technique et l'appui du BNBA, axe toujours son activité principale sur les travaux de normalisation européenne et internationale et veut les poursuivre avec les autres pays membres du CEN.

Le secteur de l'Ameublement est maintenant pourvu d'une importante collection de normes européennes qu'il nous faut veiller à actualiser afin de les garder pertinentes. Les normes nationales doivent également être revues afin de ne pas garder en collection des normes obsolètes ou en contradiction avec les normes européennes. Les projets franco-français sont souvent réalisés dans l'objectif de les porter au niveau européen.

Les enjeux sont importants et tous les partenaires en sont conscients. Malgré les difficultés rencontrées pour obtenir des consensus avec des pays qui n'ont pas les mêmes modes de pensée et d'action, la France continue à être active et présente partout où un intérêt est en jeu pour elle.

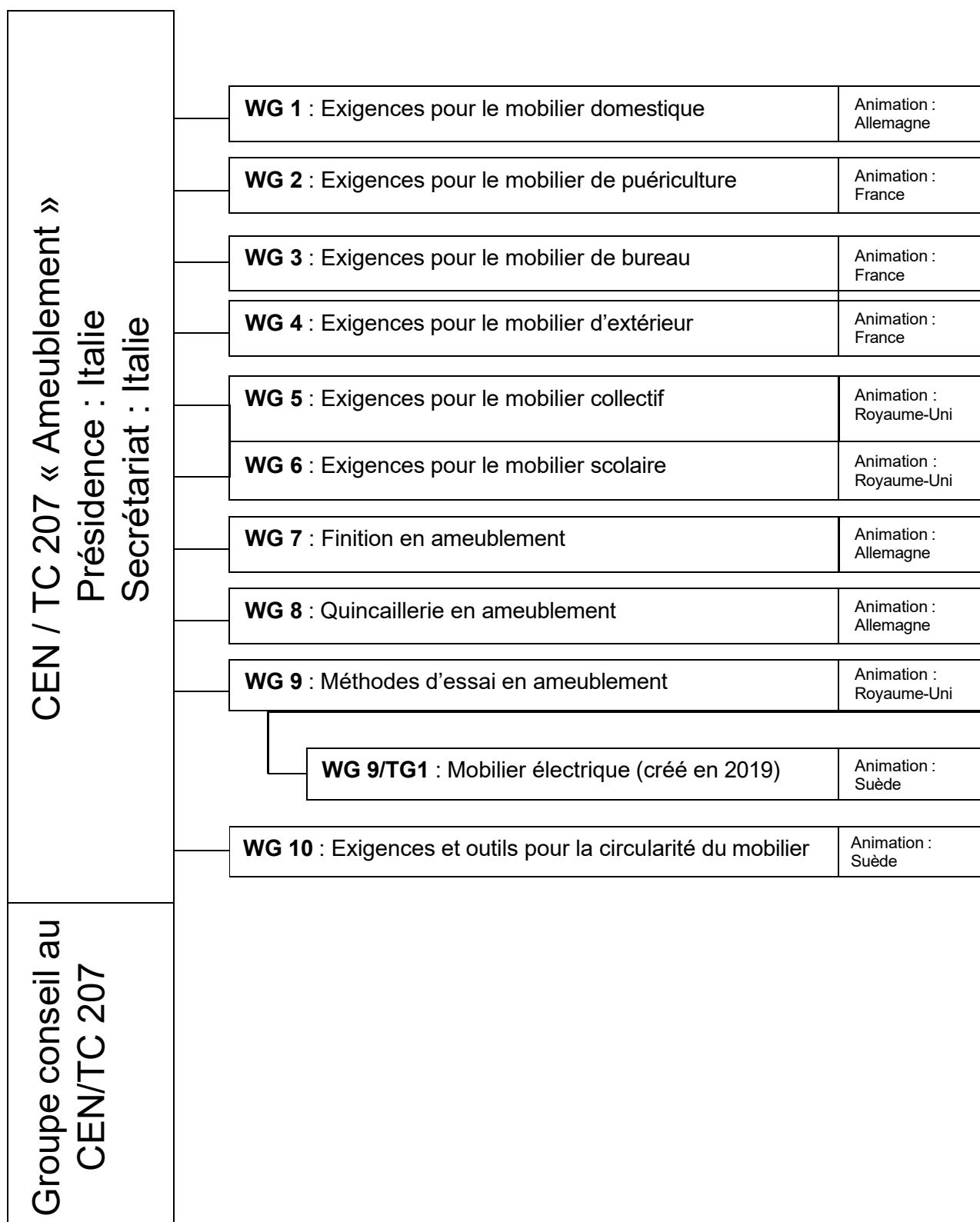
Le contexte actuel est à l'émergence de sujets complexes à appréhender et au contour parfois encore flou mais dont il est certain qu'ils seront à terme à très fort impact. Parmi ces sujets il y a en particulier:

L'économie circulaire appliquée à l'ameublement ;

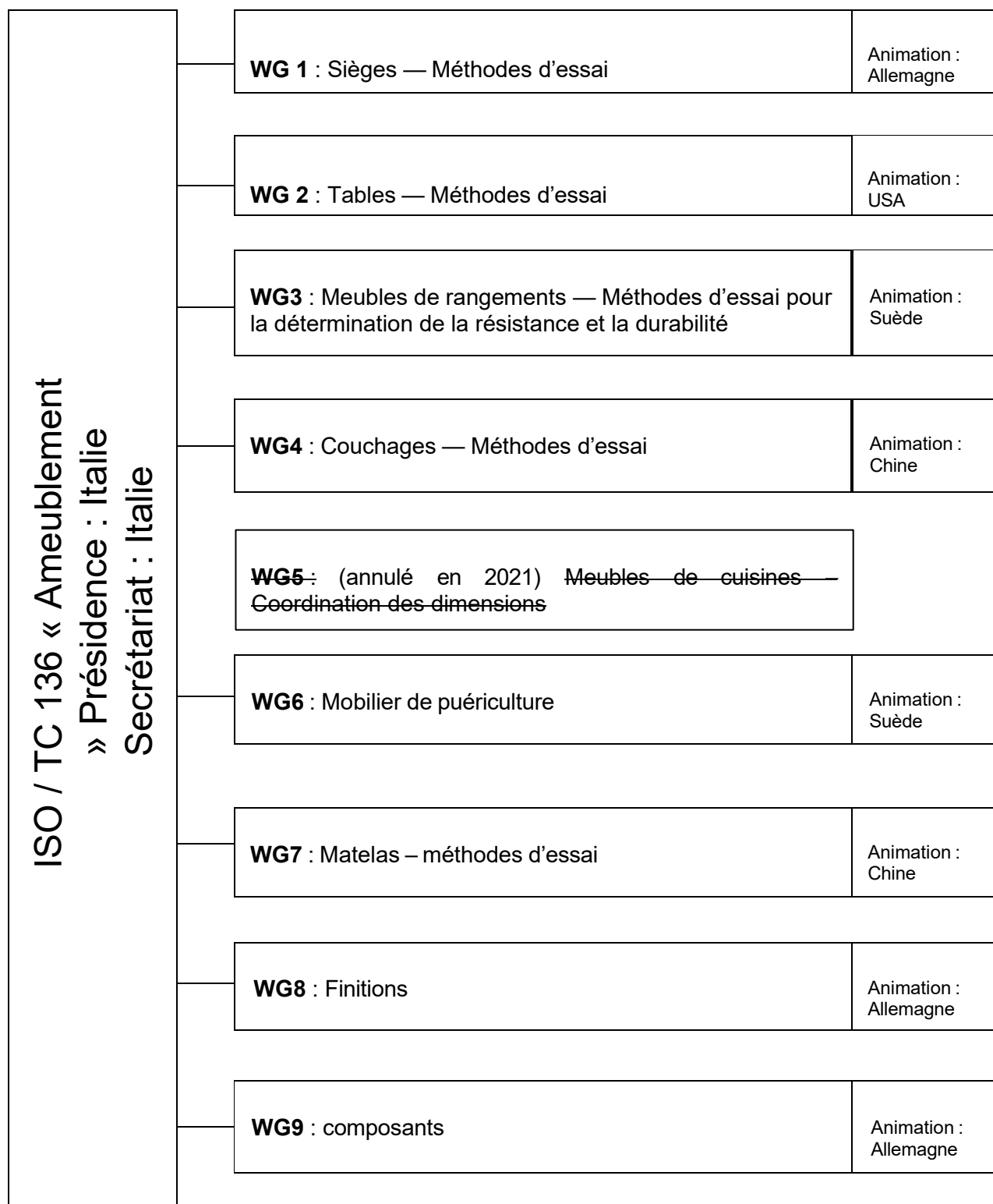
Prise en compte du Règlement machine qui s'applique désormais aux mobiliers et qui oblige à réviser l'ensemble des normes pour les rendre harmonisées (inclusion d'une annexe ZA pour la mise sur le marché des produits);

Prise en compte du Règlement Eco-design : le mobilier fait partie des familles prioritaires à traiter. Mise en place du passeport numérique pour 2027, création du carbone score, utilisation de nouvelles bases de données à remplir par les fabricants. La normalisation vient en support à cette réglementation et va obliger à la création de plusieurs nouvelles normes notamment pour répondre aux problématiques économie circulaire.

8 Organigramme du CEN/TC 207



9 Organigramme du ISO/TC 136



10 Liste des normes publiées françaises, européennes et internationales

La classification internationale pour les normes (ICS) est la suivante : 79.040.00

Cela facilite les recherches dans les catalogues de normes des différents pays du monde, cette référence étant indiquée sur chaque norme récente publiée.

Les normes publiées en 2024/2025 sont indiquées en gras.

Les normes accompagnées du repère « * » ne relèvent pas directement de l'activité du BNBA.

Les normes accompagnées du repère « ? » donnent présomption de conformité au regard de la réglementation française.

Les mentions suivantes signifient :

- ✓ *En révision / en amendement* : norme dont la révision est inscrite au programme de travail et dont les travaux sont actifs,
- ✓ *Projet de révision / projet d'amendement en cours* : nécessité de réviser ou d'amender la norme et dont un premier projet pourra être proposé en 2025
- ✓ *Annulée en 2024* : norme annulée en 2024.

10.1 Normes françaises

Référence_	Titre	Publication	Commission française
Commission chapeau AF 043 « Ameublement général »			
UTE C15-801 C 15-801	Produits mobiliers comportant un équipement électrique - Mise en œuvre des règles de sécurité électrique	06/2012	AF 043
NF C15-100 COMPIL 5 C 15-100	Installations électriques à basse tension - Version compilée de la norme NF C15-100 de décembre 2002, de sa mise à jour de juin 2005, des fiches d'interprétation F4 de mars 2007, F10 de janvier 2008, F11 de mars 2009 et de ses amendements A1 d'août 2008 et A2 de novembre 2008	06/2015	AF 043
NF EN 17902	Ameublement - Circularité - Exigences et méthodes d'évaluation pour le démontage/remontage	09/10/2024	AF 043
NF D60-001	Ameublement - Terminologie	20/09/1987	AF 043
Commissions par domaines			
NF D62-041	Mobilier de bureau - Meubles de rangement - Durabilité et performances - Essais et exigences	27/05/2011	AF 004
NF EN 1335-1+A1	Mobilier de bureau - Sièges de travail de bureau - Partie 1 : dimensions - Détermination des dimensions	23/12/2022	AF 004
NF EN 1335-1/IN1	Mobilier de bureau - Sièges de travail de bureau - Partie 1 : Dimensions -	16/11/2022	AF 004

	Détermination des dimensions		
NF ISO 24496	Mobilier de bureau - Sièges de travail pour bureau - Méthodes pour déterminer les dimensions	17/03/2021	AF 004
NF EN 527-2+A1	Mobilier de bureau - Tables de travail de bureau - Partie 2 : exigences de sécurité, de résistance et de durabilité	19/07/2019	AF 004
NF EN 527-2/IN1	Mobilier de bureau - Tables de travail de bureau - Partie 2: Exigences de sécurité, de résistance et de durabilité	01/05/2019	AF 004
NF EN 1335-2	Mobilier de bureau - Sièges de travail de bureau - Partie 2 : exigences de sécurité	13/04/2019	AF 004
NF EN 16139	Mobilier - Résistance, durabilité et sécurité - Exigences applicables aux sièges à usage collectif	31/10/2025	AF 004
NF EN 527-1	Mobilier de bureau - Tables de travail de bureau - Partie 1 : dimensions	13/08/2011	AF 004
FD CEN/TR 14073-1	Mobilier de bureau - Meubles de rangement - Partie 1 : dimensions	01/12/2004	AF 004
FD CEN/TR 14699	Mobilier de bureau - Terminologie	01/12/2004	AF 004
NF EN 1023-2	Mobilier de bureau - Cloisons - Partie 2 : exigences mécaniques de sécurité	05/09/2000	AF 004
NF EN 1023-3	Mobilier de bureau - Cloisons - Partie 3 : méthodes d'essai	05/09/2000	AF 004
NF EN 1023-1	Mobilier de bureau - Cloisons - Partie 1 : dimensions.	05/05/1996	AF 004
NF EN 15186	Ameublement - Evaluation de la résistance de la surface à la rayure	02/10/2024	AF 014
NF EN 16611	Ameublement - Évaluation de la résistance des surfaces aux micro-rayures	01/05/2024	AF 014
NF EN 13721	Ameublement - Évaluation de la luminance lumineuse des surfaces	01/05/2024	AF 014
NF EN 15185	Ameublement - Évaluation de la résistance de la surface à l'abrasion	01/05/2024	AF 014
XP CEN/TS 16209	Ameublement - Classification des propriétés des surfaces d'ameublement	11/05/2022	AF 014
FD CEN/TR 17292	Rapport technique sur les données de fidélité concernant les normes EN 12720, EN 12721, EN 12722, EN 15185 et EN 15186	23/09/2020	AF 014
NF EN 17214	Evaluation visuelle de la surface des meubles	22/02/2020	AF 014
NF EN 12720+A1	Ameublement - Évaluation de la résistance de la surface aux liquides froids	27/12/2013	AF 014
NF EN 12720/IN1	Meubles - Évaluation de la résistance de la surface aux liquides froids	27/12/2013	AF 014
NF EN 12722+A1	Ameublement - Évaluation de la résistance	27/12/2013	AF 014

	de la surface à la chaleur sèche		
NF EN 12722/IN1	Meubles - Évaluation de la résistance de la surface à la chaleur sèche	27/12/2013	AF 014
NF EN 12721/IN1	Ameublement - Évaluation de la résistance de la surface à la chaleur humide	20/12/2013	AF 014
NF EN 12721+A1	Ameublement - Évaluation de la résistance de la surface à la chaleur humide	20/12/2013	AF 014
NF EN 15187	Ameublement - Évaluation de la tenue de la surface à la lumière	20/12/2006	AF 014
NF EN 13722	Meuble - Évaluation de la brillance des surfaces	20/01/2005	AF 014
NF D60-002	Ameublement - Règles de présentation des caractéristiques des meubles et des sièges	20/09/1987	AF 014
NF D60-050	Ameublement - Méthodes générales d'essai des finitions	04/12/2009	AF 014
NF D61-062/A1	Mobilier d'extérieur - Sièges réglables type chilienne - Exigences générales de sécurité - Essais mécaniques et spécifications	20/12/2019	AF 019
NF EN 581-3	Mobilier d'extérieur - Sièges et tables à usages domestique, collectif et de camping - Partie 3 : exigences mécaniques de sécurité pour les tables	27/10/2017	AF 019
NF EN 581-1	Mobilier d'extérieur - Sièges et tables à usage domestique, collectif et de camping - Partie 1 : exigences générales de sécurité	23/09/2017	AF 019
NF EN 581-2	Mobilier d'extérieur - Sièges et tables à usages domestique, collectif et de camping - Partie 2 : exigences de sécurité, de résistance et de durabilité pour les sièges	16/01/2016	AF 019
NF D61-062	Mobilier d'extérieur - Sièges réglables type chilienne - Exigences générales de sécurité - Essais mécaniques et spécifications	25/12/2015	AF 019
NF EN 1729-2	Meubles - Chaises et tables pour les établissements d'enseignement - Partie 2 : exigences de sécurité et méthodes d'essai	26/07/2023 Amendement en cours	AF 020
NF EN 1729-1	Ameublement - Sièges et tables pour établissements d'enseignement - Partie 1 : dimensions fonctionnelles	16/01/2016	AF 020
NF EN 747-1	Meubles - Lits superposés et lits surélevés - Partie 1 : exigences de sécurité, de résistance et de durabilité	04/09/2024	AF 021
NF EN 747-2	Meubles - Lits superposés et lits surélevés - Partie 2 : méthodes d'essai	04/09/2024	AF 021
NF EN 17191	Mobilier de puériculture et pour enfants - Sièges pour enfants - Exigences de sécurité et méthodes d'essai	22/01/2022	AF 021
NF EN 16890+A1	Mobilier pour jeunes enfants - Matelas	28/08/2021	AF 021

	pour berceaux et lits à nacelle - Exigences de sécurité et méthodes d'essai		
<i>NF EN 1130</i>	Mobilier de puériculture - Berceaux - Exigences de sécurité et méthodes d'essai	29/02/2020	AF 021
NF EN 16890/IN1	Mobilier pour jeunes enfants - Matelas pour berceaux et lits à nacelle - Exigences de sécurité et méthodes d'essai	30/06/2021	AF 021
NF EN 716-1+AC	Mobilier - Lits à nacelle fixes et pliants à usage domestique pour enfants - Partie 1 : exigences de sécurité	12/09/2020	AF 021
NF D60-300-4	Mobilier d'enfant - Usage domestique - Partie 4 : exigences et méthodes d'essai pour lits sans nacelle	20/12/2019	AF 021
NF D60-300-1	Mobilier pour enfants - Partie 1 : exigences générales de sécurité pour le mobilier	20/12/2019	AF 021
NF EN 716-2	Mobilier - Lits à nacelle fixes et pliants à usage domestique pour enfants - Partie 2 : méthodes d'essai	27/10/2017	AF 021
NF S54-045	Mobilier de puériculture et pour l'enfant - Couchettes pour enfants à usage collectif - Exigences de sécurité et méthodes d'essai	26/12/2014	AF 021
NF EN 12227	Parcs à usage domestique - Exigences de sécurité et méthodes d'essai	10/12/2010	AF 021
NF D60-300-3	Mobilier pour jeunes enfants - Partie 3 : exigences de sécurité et méthodes d'essai pour les tables à usage intérieur et extérieur	09/02/2008	AF 021
NF D60-300-2	Mobilier pour jeunes enfants - Partie 2 : exigences de sécurité et méthodes d'essai pour les sièges à usage intérieur et extérieur	09/02/2008	AF 021
GA S54-062	Dispositifs à langer à usage domestique - Interprétations des dispositions des normes NF EN 12221-1 et NF EN 12221-2	01/07/2003	AF 021
NF S54-300	Matériel éducatif de motricité - Exigences de sécurité et essais	20/07/2001	AF 021
<i>NF EN 14434</i>	Tableaux pour établissements d'enseignement - Exigences ergonomiques, techniques et de sécurité et méthodes d'essai correspondantes	18/09/2024 En révision	AF 036
<i>NF D80-001-3</i>	Cercueils - Spécifications de performances pour le contrôle d'aptitude à l'usage d'un cercueil - Partie 3 : caractérisation des cercueils et exigences pour la crémation	06/09/2008	AF 041
NF D80-001-2	Cercueils - Spécifications de performances pour le contrôle d'aptitude à l'usage d'un cercueil - Partie 2 : caractérisation des cercueils et exigences pour la	15/09/2007	AF 041

	biodegradabilité en terre		
<i>NF D80-001-1</i>	Cercueils - Spécifications de performances pour le contrôle d'aptitude à l'usage d'un cercueil - Partie 1 : caractérisation des cercueils et exigences mécaniques	05/05/2004	AF 041
NF EN 12520	Meubles - Sécurité, résistance et durabilité - Exigences relatives aux sièges à usage domestique	29/01/2025	AF 048
<i>NF EN 1725</i>	Meubles - Lits - Exigences de sécurité, solité et durabilité	03/04/2024	AF 048
<i>NF EN 14749+A1</i>	Ameublement - Meubles de rangement domestiques et de cuisine et plans de travail de cuisine - Exigences de sécurité et méthodes d'essai	08/07/2022 en révision	AF 048
NF EN 14749/IN1	Ameublement - Meubles de rangement domestiques et de cuisine et plans de travail de cuisine - Exigences de sécurité et méthodes d'essai	11/05/2022	AF 048
NF D62-100-1	Ameublement - Lits mezzanines à sommier fixe - Partie 1 : exigences de sécurité	13/12/2019	AF 048
NF D62-100-2	Ameublement - Lits mezzanines à sommier fixe - Partie 2 : méthodes d'essais	13/12/2019	AF 048
NF EN 1116	Ameublement - Meubles de cuisine - Dimensions de coordination pour meubles de cuisine et appareils ménagers	12/01/2019	AF 048
NF D62-025	Mobilier domestique - Élément de rangement - Performance à l'usage	05/11/2025 corrigendum en cours	AF 048
NF EN 1957	Meubles - Lits et matelas - Méthodes d'essai pour la détermination des caractéristiques fonctionnelles et critères d'évaluation	14/12/2012	AF 048
NF D60-020	Ameublement domestique - Information à fournir avec le mobilier à "monter soi-même" - Exigences et préconisations	03/11/2012	AF 048
NF EN 16122	Meubles de rangement à usage domestique et collectif - Méthode d'essai pour la détermination de la résistance, la durabilité et la stabilité	12/10/2012	AF 048
<i>NF EN 1129-1</i>	Ameublement - Lits rabattables - Exigences de sécurité et essais - Partie 1: Exigences de sécurité	20/06/1995 en révision sous la référence EN 1129	AF 048
NF D64-511	Éléments constitutifs des matelas en produit alvéolaire souple - Caractéristiques et essais	01/07/1978	AF 048
NF D64-511	Éléments constitutifs des matelas en	01/07/1978	AF 048

	produit alvéolaire souple - Caractéristiques et essais		
XP D64-030	Mobilier - Allégations matelas - Emploi des termes	06/09/2023	AF 049
NF EN 15372	Ameublement - Résistance, durabilité et sécurité - Exigences applicables aux tables à usage non domestique	28/08/2024	AF 059
NF EN 16121 :2023/AC :2025	Meubles de rangement à usage collectif - Exigences pour la sécurité, la résistance, la durabilité et la stabilité	23/04/2025	AF 059
NF EN 12521	Meubles - Sécurité, résistance et durabilité - Exigences relatives aux tables à usage domestique	01/05/2024	AF 059
NF EN 12727	Ameublement - Sièges en rangées - Exigences de sécurité, de résistance et de durabilité	30/12/2016	AF 059
NF EN 14703	Ameublement - Assemblages pour sièges à usage non domestique assemblés en une rangée - Exigences de résistance et méthodes d'essai	01/09/2007	AF 059
NF EN 597-1	Ameublement - Évaluation de l'allumabilité des matelas et des sommiers rembourrés - Partie 1 : source d'allumage : cigarette en combustion	24/03/2016	AF 060
NF EN 597-2	Ameublement - Évaluation de l'allumabilité des matelas et des sommiers rembourrés - Partie 2 : source d'allumage : flamme équivalente à celle d'une allumette	24/03/2016	AF 060
NF D60-013	Protocole d'évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés - Source d'allumage équivalente à un coussin de papier de 20 g enflammé - Revêtements et rembourrages	20/06/2006	AF 060
XP D60-015-1	Ameublement - Allumabilité des meubles rembourrés vis-à-vis d'une cigarette et d'une allumette - Partie 1 : choix des méthodes d'essais et critères de hiérarchisation	01/07/2001	AF 060
XP D60-015-2	Ameublement - Allumabilité des meubles rembourrés vis-à-vis d'une cigarette et d'une allumette - Partie 2 : méthodes d'essais - Sièges	01/07/2001	AF 060
NF D65-761	Mobilier technique - Sièges d'industrie - Exigences de sécurité, de conception et méthodes d'essai	29/06/2013	AF 067
NF D65-763-1	Mobilier technique - Meubles de rangement fixes ou mobiles - Partie 1 : exigences de sécurité	29/06/2013	AF 067
NF D65-763-2	Mobilier technique - Meubles de	29/06/2013	AF 067

	rangement fixes ou mobiles - Partie 2 : méthodes d'essai		
XP D65-762	Mobilier technique - Tables d'atelier et établis - Exigences de sécurité et méthodes d'essais	01/09/2010	AF 067
NF D65-760-3	Mobilier technique - Armoires vestiaires - Partie 3 : méthodes d'essai	20/02/2007	AF 067
NF D65-760-1	Mobilier technique - Armoires vestiaires - Partie 1 : dimensions	20/02/2007	AF 067
NF D65-760-2	Mobilier technique - Armoires vestiaires - Partie 2 : exigences de sécurité	20/02/2007	AF 067
NF EN 1022	Mobilier - Sièges - Détermination de la stabilité	03/04/2024	AF 078
FD CEN/TR 17202	Ameublement - Lignes directrices générales de sécurité - Coincement des doigts	22/05/2019	AF 078
NF ISO 19833	Ameublement — Couchages — Méthodes d'essai pour la détermination de la stabilité, de la résistance et de la durabilité	10/11/2018	AF 078
NF EN 1021-2	Ameublement - Évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés - Partie 2 : source d'allumage : flamme équivalente à celle d'une allumette	17/10/2014	AF 078
NF EN 1021-1	Ameublement - Évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés - Partie 1 : source d'allumage : cigarette en combustion	17/10/2014	AF 078
NF EN 1730	Ameublement - Tables - Méthodes d'essai pour la détermination de la stabilité, de la résistance et de la durabilité	24/11/2012	AF 078
NF EN 1728	Ameublement - Sièges - Méthodes d'essais pour la détermination de la résistance et la durabilité	12/10/2012	AF 078
NF EN 13759	Meubles - Mécanismes de manoeuvre des sièges et des canapés - Méthodes d'essai	06/07/2012	AF 078
NF EN 14072	Verre en ameublement - Méthode d'essai	05/07/2004	AF 078
NF EN 1334	Ameublement domestique - Lits et matelas - Méthode de mesure et tolérances recommandées.	05/06/1996	AF 078
NF EN 1129-2	Ameublement - Lits rabattables - Exigences de sécurité et essais - Partie 2 : méthodes d'essai	20/06/1995	AF 078
EN 17684	« Meuble à commande électrique — Stabilité, résistance, durabilité et exigences de sécurité mécanique »		AF 078
NF D80-010	Tables à repasser à usage domestique - Exigences générales de sécurité et méthode d'essais	05/11/2016	AF 087

10.2 Normes internationales

Numéro et status	Titre
ISO 24975:2026	Furniture — Beds and mattresses — Methods of measurement and recommended tolerances
ISO 24496:2021	Office furniture — Office chairs — Methods for the determination of dimensions
ISO 23769:2021	Furniture — Mattresses — Test methods for the determination of functional characteristics
ISO 23767:2021	Children's furniture — Mattresses for cots and cribs — Safety requirements and test methods
ISO 19833:2018	Furniture — Beds — Test methods for the determination of stability, strength and durability
ISO 19682:2023	Furniture — Tables — Test methods for the determination of stability, strength and durability
ISO 16502-1:2024	Furniture — Assessment of the ignitability of mattresses and upholstered bed bases — Part 1: Ignition source: smouldering cigarette
ISO 16502-2:2024	Furniture — Assessment of the ignitability of mattresses and upholstered bed bases — Part 2: Ignition source: match flame equivalent
ISO 10131-1:1997	Foldaway beds — Safety requirements and tests — Part 1: Safety requirements
ISO 10131-2:1997	Foldaway beds — Safety requirements and tests — Part 2: Test methods
ISO 9221:2024	Furniture — Children's high chairs — Safety requirements and test methods
ISO 9098-1:2023	Bunk beds and high beds — Safety requirements and tests — Part 1: Safety requirements
ISO 9098-2:2023	Bunk beds and high beds — Safety requirements and tests — Part 2: Test methods
ISO 8191-1:1987	Furniture — Assessment of the ignitability of upholstered furniture — Part 1: Ignition source: smouldering cigarette
ISO 8191-2:1988	Furniture — Assessment of ignitability of upholstered furniture — Part 2: Ignition source: match-flame equivalent
ISO 7175-1:2019	Furniture — Children's cots and folding cots for domestic use — Part 1: Safety requirements
ISO 7175-2:2019	Furniture — Children's cots and folding cots for domestic use — Part 2: Test methods
ISO 7174-1:1988	Furniture — Chairs — Determination of stability — Part 1: Upright chairs and stools
ISO 7174-2:1992	Furniture — Chairs — Determination of stability — Part 2: Chairs with tilting or reclining mechanisms when fully reclined, and rocking chairs
<i>ISO 7173:2023</i>	Furniture — Chairs and stools — Determination of strength and durability

ISO 7170:2021	Furniture — Storage units — Test methods for the determination of strength, durability and stability
ISO 4211-1:2025	Furniture — Tests for surface finishes — Part 1: Assessment of resistance to cold liquids
ISO 4211-2:2013	Furniture — Tests for surface finishes — Part 2: Assessment of resistance to wet heat
ISO 4211-3:2013	Furniture — Tests for surface finishes — Part 3: Assessment of resistance to dry heat
<i>ISO 4211-4:1988</i>	Furniture — Tests for surfaces — Part 4: Assessment of resistance to impact
ISO 4211-5:2021	Furniture — Tests for surface finishes — Part 5: Assessment of resistance to abrasion
ISO 4211-6:2025	Furniture — Tests for surface finishes — Part 6: Assessment of resistance to scratching

Pour les projets en cours, se reporter à la situation des différents groupes de travail

TOUTES CES NORMES SONT VENDUES PAR AFNOR

11, rue Francis de Pressensé

93571 ST DENIS LA PLAINE Cedex Tél. 01.41.62.80.00 Fax.01.49.17.90.00

<http://www.afnor.fr>

<http://www.boutique.afnor.org/normes-produits-edition?codeaff=1>

11 Travaux en cours

(sous réserve que le nombre important de publications ne soit pas un obstacle à leur parution).

Voir tableau ci-après :

Référence	Titre	Date cible
WI 00207312	Furniture – Determination of emissions into indoor air – Emission test chamber method	01/11/2028
PR NF EN 17191	Mobilier de puériculture et pour enfants - Sièges pour enfants - Exigences de sécurité et méthodes d'essai	10/10/2028
WI 00207321	Mobilier - Circularité - Méthode d'évaluation de la capacité d'entretien, de remise à neuf et de réparation	26/08/2028
WI 00207320	Furniture – Circularity – Guidance on reliability	26/08/2028
prEN 1725 rev	Meubles - Lits - Exigences de sécurité, solidité et durabilité	11/04/2028
WI 00207328	Children's furniture – Tables – Safety requirements and test methods	21/03/2028
prEN 14434 rev	Tableaux pour établissements d'enseignement - Exigences ergonomiques, techniques et de sécurité et méthodes d'essai correspondantes	29/02/2028
PR NF D60-050	Ameublement - Méthodes générales d'essai des finitions	
PR NF D80-001-1	Cercueils - Spécifications de performances pour le contrôle d'aptitude à l'usage d'un cercueil - Partie 1 : caractérisation des cercueils et exigences mécaniques	
WI 00207319	Furniture – Circularity – Assessment methods for remanufactured furniture	
prEN 1335-2 rev	Mobilier de bureau - Sièges de travail de bureau - Partie 2 : Exigences de sécurité	

Un thème nouveau en normalisation ? Un
domaine nouveau en normalisation ?

Une démarche collective ?

BNBA, nous sommes à votre écoute.

En matière de service, pour normaliser, vous pouvez bénéficier du professionnalisme du Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement.

- ✓ Analyse des enjeux et détermination des stratégies et transmission de ceux-ci à AFNOR pour adoption par les COS.
- ✓ Soutien technique et administratif français, européen ou ISO.
- ✓ Veille avec AFNOR au bon déroulement et à l'avancement des travaux dans la cohérence nationale, européenne et internationale.
- ✓ Préparation des projets pour enquête et vote formel.
- ✓ Appui, conseil et formation.
- ✓ Liaison permanente avec AFNOR, les spécialistes techniques et les professionnels (syndicats).

Les travaux se décident sur la base d'une participation avec les secteurs professionnels

BNBA
10 rue Galilée
77420 CHAMPS SUR MARNE

☎ **01.72.84.96.53**

E-mail : bnba@fcba.fr